



Application de la norme PNM CEN/TR 13201 relative à l'éclairage public

BONNE
PRACTIQUE
DE
GESTION
COMMUNALE

La notion au cœur de la norme 13201 est celle d'un éclairage « juste », qui permet le déroulement des activités nocturnes, correspond aux besoins des usagers et à l'espace, avec une consommation optimisée. La norme permet de déterminer, pour chaque espace et installation, une classe d'énergie, puis les exigences photométriques correspondantes, en fonction de plusieurs critères. Enfin, elle donne des éléments de calcul et de mesure des performances.

Cette norme est devenue obligatoire pour les marchés des collectivités locales, entreprises publiques ou entreprises délégataires (loi n°12-06). L'analyse et la classification de sa voirie et de son réseau d'EP au regard de la norme est un bon moyen pour les Communes d'optimiser leur fonctionnement et d'améliorer leur qualité.



LES BÉNÉFICES



Économiques

- Limitation des usages et fonctionnements énergivores (sur-éclairage, matériel vétuste ou inadéquat...).
- Amélioration de la durée de vie des installations, optimisation, augmentation pérenne de la performance de l'éclairage.



Socio-culturels

- Amélioration de la perception visuelle et du confort des usagers en période nocturne.
- Sécurisation de l'espace urbain.



Urbains

- Amélioration de la qualité de l'espace public et de sa mise en valeur.
- Fourniture d'un service d'éclairage public différencié, conforme aux besoins d'éclairages spécifiques à chaque espace.

LA COMMUNE MAROCAINE DÉJÀ ENGAGÉE

Commune de Benslimane

Dans le cadre de son projet de recensement et diagnostic du réseau d'éclairage public soutenu par la DGCL et la GIZ, la commune de Benslimane a procédé à la classification des voies selon les classes d'éclairage définies par la norme 13201. Cette classification lui permet d'identifier les prescriptions photométriques adaptées à chaque voie selon le type d'usage, et à inscrire ces prescriptions dans les cahiers de charge pour avoir un éclairage juste et répondant aux normes en vigueur.

Commune de Tiznit

A l'issue de son projet de diagnostic du réseau d'éclairage public aussi, la commune de Tiznit a pu disposer d'une carte lumière élaborée sur la base des différentes mesures photométriques prises dans la ville. La carte lumière a permis à la commune de Tiznit d'identifier les zones de la ville sous ou sur-éclairées en comparaison avec les prescriptions normatives.

CONTACT

M. Mohammed Benchelha, Directeur des services
Commune de Benslimane

CONTACT

M. Ahmed Hanni, Ingénieur - Commune de Tiznit
www.tiznit.ma

COMMENT FAIRE ?

- › Réaliser, si les données n'existent pas, un inventaire et un diagnostic technique du réseau d'EP avec mesures photométriques selon la norme 13 201 et un relevé du réseau viaire communal.
- › Identifier les caractéristiques principales de chaque voie et zone (usagers, vitesses, ralentisseurs, trafic, etc.).
- › Déterminer le groupe de situation d'éclairage auquel appartient chaque voie/espace, en se reportant à la norme (en fonction des usagers et de leurs vitesses).
- › Sélectionner la classe d'éclairage en fonction de la norme (ralentisseurs, risque d'agression, difficulté de navigation, écoulement du trafic piéton).
- › Consulter les exigences de performance : valeurs minimales et maximales prescrites pour chaque classe d'éclairage.
- › Comparer les performances photométriques existantes (établies par une prise de mesures) et les performances projetées.
- › Définir et budgétiser les mesures à prendre afin de mettre en conformité les installations avec les classes d'énergie et les performances photométriques déterminées, dans le cadre d'un plan de maintenance et/ou un plan de rénovation.
- › Mettre en œuvre le plan de rénovation et de mise à niveau du réseau.
- › Réaliser un contrôle continu des performances et de l'état des installations.



Point de départ

- › Rassembler les données existantes et réaliser les relevés et inventaires manquants (plan de recellement voirie, plan du réseau d'éclairage public, etc.).
- › Informer et sensibiliser les responsables communaux sur les obligations légales et normatives relatives à l'éclairage public.

Défis à relever

- › Mise à jour des données et recellement au fur et à mesure de l'évolution et de l'extension du tissu urbain et des réseaux.

Conseils pratiques

- › Un diagnostic du réseau d'EP peut être l'occasion d'établir la classification et de prendre des mesures photométriques en appliquant les critères et méthodes de la norme 13 201, afin de pouvoir ensuite appliquer ses prescriptions photométriques.
- › Intégrer à tout CPS en rapport avec l'achat de matériel ou de prestations d'EP les prescriptions photométriques et méthodologiques de la norme 13 201, et/ou faire référence à la contrainte de conformité.

CoMun – coopération municipale

Gouvernance locale et participative au Maghreb

CoMun est un programme régional pour le développement urbain et la gouvernance locale mis en œuvre par la Direction générale des Collectivités Locales du Ministère de l'Intérieur et la Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH pour le compte du Gouvernement fédéral allemand. Ce programme contribue au processus de décentralisation ainsi qu'à la mise en place de structures participatives au Maroc.

PLUS D'INFORMATIONS

- Manuel d'utilisation de la norme NM 13 201 de l'éclairage public, CoMun, novembre 2017.

